

Résumé

Cette formation forme à la conduite en sécurité des chariots élévateurs des catégories 1, 2 ou 3. Elle couvre la réglementation, la prévention des risques, la maîtrise des équipements, et la conduite en situation réelle.

Public et prérequis

- Toute personne appelée à conduire un chariot n'ayant pas d'expérience, désirant obtenir le C.A.C.E.S® et sachant lire et écrire.
- Sous réserve d'aptitude médicale

Avis médical utilisation engin de levage

Les objectifs

- Apporter aux stagiaires les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté sur un type de chariot.
- Valider ses compétences par une évaluation théorique et pratique (CACES®)
- Donner au chef d'entreprise un avis sur l'aptitude à conduire afin qu'il puisse délivrer une autorisation de conduite.
- Cette formation est conforme au décret 98-1084 du 02 décembre 1998 elle intègre pour l'essentiel la recommandation R 489 de la C.N.A.M.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Théorie et pratique alternée
- Utilisation de deux chariots : un thermique et un électrique (catégorie 3)
- Équipement de protection individuelle : chaussures de sécurité

Modalités d'accès

Entretien

Contenu de la formation

Réglementation et texte de la sécurité sociale

- Rôle des différentes instances et organismes de prévention (I.T.C.R.A.M. Médecine du travail)
- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot
- Les différentes responsabilités utilisateurs / employeurs ? Aptitudes professionnelles

Classification

- Classification des chariots / catégories
- Caractéristiques fonctionnelles
- Utilisation et limite d'utilisation

RÉFÉRENCE
HSEPSE300151

CENTRES DE FORMATION
CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en filots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne

Technologie du chariot

- Fonctionnement des organes de service (circuit hydrauliques, batterie, maintenance de 1er niveau et vérification associées)
- Les organes de sécurité (coupe circuit, freins de service, clés ou dispositif de condamnation)

Sécurité et conduite

- Les différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Les principaux facteurs d'accident
- Les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- Lecture et compréhension de la plaque de charge
- Conditions de stabilité
- Les dispositifs de sécurité pour le conducteur
- Les interdictions relatives au transport et l'élévation de personnes
- Les règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- Principe et règle de circulation sur la voie publique
- Les différents paramètres influençant la conduite (état du sol, charge, vitesse) et la distance de freinage
- Repérer les produits pouvant représenter un risque chimique
- Identifier les risques liés à la manutention et aux stockages des produits dangereux et justifier les modalités prescrites à cet effet

Pratique de la conduite

- Conduite en sécurité avec les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur de la catégorie considérée.

Evaluation des compétences (examen CACES®), Selon catégorie (exemple) :

- Prise de poste et fin de poste
- Prise et dépose d'une charge
- Mise en stock, déstockage (palettier)
- Gerbage et dégerbage en pile
- Chargement et déchargement latéral / charge longue / charge volumineuse

Suite de parcours et passerelles possibles

Possibilité de passer à d'autres catégories CACES (ex : catégorie 4, 5 ou 6) ou de suivre des formations complémentaires en sécurité ou manutention.

Métiers - Débouchés

Destinée aux opérateurs caristes débutants souhaitant obtenir l'autorisation de conduite pour les chariots élévateurs selon les catégories 1, 2 ou 3 (transpalettes, chariots à mât rétractable, gerbeurs, etc.). Prépare à travailler en entrepôts, industries, logistique.

Validation et certification

- CACES
- Attestation de fin de formation

Version documentaire

V2-2022